

# Rue89

25-2-2010

Published on Rue89 (<http://www.rue89.com>)

Les Déboulonneurs à Jouanno : "Témoignez à notre procès"

By Les Déboulonneurs

Created 02/25/2010 - 19:09



*Dans une lettre ouverte publiée sur Rue89, le collectif des Déboulonneurs (1), qui pratique la désobéissance civile contre le système publicitaire, demande à Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, de témoigner lors de leur procès prévu le 12 mars à Paris, suite au barbouillage de six panneaux publicitaires le 26 janvier 2008 sur les Champs-Élysées.*

*Contacté à deux reprises ce jeudi par Rue89 pour connaître la réponse de Chantal Jouanno à la demande des Déboulonneurs, le cabinet de la secrétaire d'Etat n'a pas encore souhaité réagir.*

Madame la ministre,

Vendredi 12 mars 2010, nous passerons en correctionnelle au tribunal de grande instance de Paris. Nous souhaitons que vous y soyez témoin. Ce passage devant la

cour fait suite à une action de désobéissance civile non-violente lors de laquelle nous avons barbouillé des panneaux publicitaires.

Effectuée au sein du collectif des Déboulonneurs, en public, à visage découvert et de façon assumée, ce type d'action symbolique vise à dénoncer les multiples renoncements des pouvoirs politiques face à la publicité extérieure et à ses professionnels. A nos yeux, de telles actions sont nécessaires et légitimes.

En effet, le constat sur la situation actuelle est très largement partagé par les associations, les partis politiques (toutes tendances confondues) et parfois par les professionnels eux-mêmes : loi obsolète, inutilement complexe, largement bafouée et trop laxiste.

## **Nous avons été tentés de vous nommer « barbouilleuse d'honneur » !**

Vous avez ainsi déclaré vouloir « remettre la publicité à sa place » (AFP, 17 juin 2009) et indiqué qu'« il y a lieu aujourd'hui de faire le ménage pour en finir avec tous ces excès. Il y a désormais des pubs partout, et c'est une agression permanente » ([Le Parisien](#) [2]). Face à de telles déclarations, nous devons bien avouer avoir été tentés de vous nommer « barbouilleuse d'honneur » de notre collectif ! Une telle conviction politique force l'admiration.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire, notre principale revendication est la tenue d'un large débat public sur la place de la publicité dans l'espace public. Tous les aspects seraient abordés sereinement et en détail : pollution visuelle et mentale, liberté de réception des messages, privatisation de l'espace public, impact économique, financement de services publics, égalité de traitement de l'expression commerciale, politique, syndicale, associative ou artistique. Les facettes sont multiples, mais elle permettent de questionner un des aspects essentiels de la vie de la cité. Bref, en un mot, de faire de la politique.

Ce débat est bien évidemment un préalable nécessaire à toute refonte en profondeur de la loi de 1979 encadrant la publicité extérieure. En 2009, sur invitation du gouvernement, nous avons participé aux travaux du Conseil national du paysage. Le cadre initial était certes extrêmement restreint et peu propice à une véritable réflexion. Toutefois, la porte était ouverte pour commencer à corriger les nombreuses aberrations de la loi et mettre sur pied un processus sur le long terme.

Las, nous avons finalement assisté à un simulacre des plus caricaturaux de concertation. Les décisions étaient prises avant les réunions, la réunion finale se déroulait sans les documents et les mesures votées au Sénat sont l'exact contraire de ce qui était annoncé. Vous comprendrez, nous en sommes sûrs, notre désarroi face à tant de désinvolture et de mépris.

## **Etes-vous réellement maîtresse des décisions qui sont prises ?**

Comment expliquer de façon rationnelle ce fossé phénoménal entre les paroles et les actes ? Comment expliquer qu'un sénateur réécrive son rapport pour dire l'inverse de ce qu'il pense ? Où en est-on de l'amélioration réelle de l'application de la loi ? La réforme de la police de l'affichage que vous prônez est-elle guidée par l'intérêt collectif ou par une volonté de faire baisser le nombre de fonctionnaires ? Comptez-vous remettre à plus tard encore la concertation promise au Sénat sur un renforcement des sanctions contre les afficheurs délinquants ?

De nouveaux dispositifs publicitaires sont installés dans l'espace public et profitent d'un flou juridique. Nous pensons aux écrans lumineux, parfois équipés de « caméras » espionnes, aux publicités intrusives (pléonasme) sur les téléphones portables.

Vous aviez, là encore, parlé de concertation. Quand ? Selon quelles modalités ? Devons-nous attendre que le déploiement soit inéluctable pour simplement faire le constat qu'il est trop tard ? Comptez-vous revenir sur les nouvelles dérogations octroyées aux afficheurs dans le cadre de la loi Grenelle II <sup>[3]</sup> (bâches gigantesques sur les immeubles, publicités autour des aéroports) ? Doit-on s'attendre à ce que le passage de cette loi à l'Assemblée nationale ne finisse de détricoter ce qui existe ?

Finalement, êtes-vous réellement maîtresse des orientations et des décisions qui sont prises ? Nous avons entendu parler dans votre entourage « d'énormes pressions sur ce dossier, qui venaient de très haut ». On a également pu lire que certains services de votre ministère se trouvaient être « les alliés objectifs des afficheurs ».

Pour l'ensemble de ces raisons, nous souhaitons que vous témoigniez à notre procès. Nous ne vous demandons pas de cautionner notre mode d'action, mais vous pourrez ainsi éclairer utilement la cour sur le contexte politique de l'affichage publicitaire. Il nous semble en effet pertinent qu'une personne de votre conviction et ayant votre bonne connaissance du dossier puisse expliquer le fonctionnement des institutions, décrypter les liens qu'entretiennent tous les acteurs et identifier les points de blocage.

Par ailleurs, vous pourrez également apporter des réponses aux nombreuses questions qui restent à ce jour en suspens. Il serait par exemple intéressant que vous approfondissiez les prises de position du gouvernement. Les bonnes décisions sont toujours faciles à expliquer.

Vous déclariez très récemment <sup>[4]</sup> encore que « pour [vous], la politique, c'est une affaire de sincérité ». À la suite à vos nombreuses déclarations publiques, nous sommes persuadés que le sujet vous tient à cœur et nous nous réjouissons de vous voir à nos côtés à la barre.

**Yvan Gradis, Nicolas Hervé, Yann Le Breton, Jean-François Lenoir, Arthur Lutz, Céline Ramboz, Laurent Veyre De Soras, Jean-Michel Vourgère**

*Photo : une inscription sur une pub Gucci (Môsieur J. version 3.0b <sup>[5]</sup>/Flickr)*

Après l'Elysée, Edgar Morin au tribunal pour aider les antipubs <sup>[6]</sup>

Au tribunal, les antipub font leur réclame <sup>[7]</sup>

L'antipub Renou face au fils de pub Séguéla : vif débat <sup>[8]</sup>

---

**URL source:** <http://www.rue89.com/2010/02/25/les-deboulonneurs-a-jouanno-temoignez-a-notre-proces-140481>

**Links:**

[1] <http://www.deboulonneurs.org/>

[2] <http://www.leparisien.fr/societe/haro-sur-la-pub-en-ville-17-06-2009-550461.php>

[3] [http://fr.wikipedia.org/wiki/Grenelle\\_II](http://fr.wikipedia.org/wiki/Grenelle_II)

[4] [http://www.lemonde.fr/elections-regionales/chat/2010/02/15/regionales-quels-projets-pour-paris\\_1305863\\_1293905\\_2.html](http://www.lemonde.fr/elections-regionales/chat/2010/02/15/regionales-quels-projets-pour-paris_1305863_1293905_2.html)

[5] <http://www.flickr.com/photos/jblind/>

[6] <http://www.rue89.com/2008/01/25/apres-lelysee-edgar-morin-au-tribunal-pour-aider-les-antipubs>

[7] <http://www.rue89.com/2008/09/06/au-tribunal-les-antipub-font-leur-reclame>

[8] <http://eco.rue89.com/2008/12/20/antipub-renou-face-au-fils-de-pub-seguela-vif-debat>